



**entente
echallens**

fédératrice · locale · responsable

Programme de législature 2026-2031



2021-2026

Les contributions de l'Entente

Durant la dernière législature, les élus de l'Entente ont contribué à un **développement harmonieux d'Echallens**, tâchant de concilier croissance démographique, qualité de vie et durabilité.

Ainsi, en parallèle de l'arrivée des habitants d'Osiris, le Bourg s'est enrichi de **nouveaux espaces publics de qualité**, comme la place basse du Château et les places de jeux de la gare et d'Osiris. Avec les terrains de sport de Court-Champ et le cinéma d'Echallens, des infrastructures sportives et de loisirs **destinées aux différentes générations** ont été aménagées ou rénovées. Enfin, avec la création d'une zone de dépose à Court-Champ et la sécurisation de certains trajets à pied et à vélo, nous avons initié des transformations visant à **favoriser la mobilité douce**, notamment dans les trajets scolaires des enfants.

Sur le plan social, l'Entente a eu à cœur de **soutenir la jeunesse, les familles et les seniors** avec des projets et des partenariats renforçant la cohésion. L'ouverture du CARé, centre de rencontre et d'animation socioculturelle pour les 9-18 ans, la mise à disposition d'une patinoire synthétique et d'un pumptrack mobile, de même que les animations proposées durant l'année, telles que la Halte estivale ou le repas avec les aînés, nous ont notamment permis d'offrir **des espaces de rencontre** pour les différents âges.

Le développement d'une économie locale forte est l'un des piliers de la politique de l'Entente. Ainsi avons-nous continué à œuvrer, durant la dernière législature, afin de **maintenir des conditions-cadres attractives pour les entreprises comme pour les commerces**. Cet effort s'est réalisé notamment à travers le dialogue régulier avec l'Association des commerçants d'Echallens, le soutien financier et logistique des **manifestations locales et régionales**, comme le Comptoir, ou encore la planification des zones d'activités en concertation avec l'Association Région Gros-de-Vaud.

Grâce à la **labelisation Cité de l'Énergie et à l'élaboration d'un Plan climat**, une transition énergétique et orientée vers plus de durabilité a été initiée. Dans cette perspective, les élus de l'Entente ont engagé l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, tandis qu'ils ont soutenu plusieurs mesures encourageant le développement, dans la population, des **énergies renouvelables** (notamment avec les appels d'offres groupés PAC et photovoltaïque), de la **biodiversité** (subvention pour les changements de haies) et de la **mobilité douce** (subvention vélo).

Du côté de l'administration, nous avons poursuivi la **modernisation de l'organisation et des services**, notamment avec la mise en place d'un guichet unique, pour répondre aux besoins de la population de manière plus simple et efficace. Enfin, l'Entente a maintenu entre 2021 et 2026 une **fiscalité stable**, tout en réduisant l'endettement par habitant, de manière à préparer les investissements importants prévus pour la prochaine législature.



2026-2031

La vision et les grands projets de l'Entente pour Echallens

« Ensemble pour un Bourg vivant »

Dans la **continuité** de la politique menée durant la dernière législature, les élus de l'Entente soutiennent, pour la période 2026–2031, une vision cohérente et ambitieuse de notre Commune.

Nous voulons garantir un **cadre de vie de qualité** pour l'ensemble des habitants, tout en anticipant les besoins d'une Commune en évolution. Pour qu'Echallens continue d'être **un Bourg vivant**.

Un Bourg vivant, c'est pour nous un **équilibre** entre :

- des services de **proximité** (administration, commerces, soins) destinés à toutes les générations
- des lieux (associations, centre sportif, cinéma) qui **fédèrent** les habitants et animent le Bourg
- des infrastructures (écoles, routes, canalisations, station d'épuration) **modernes** et efficientes
- un lien fort avec la **nature**, favorisant la durabilité et la transition énergétique
- une administration efficace et une fiscalité **raisonnable**, qui permettent de développer localement les projets

Nos priorités portent ainsi sur la **cohésion sociale**, avec le développement ou la rénovation des infrastructures publiques, sur **l'essor économique local** et sur la **transition écologique**. Nous entendons **renforcer le tissu associatif**, soutenir les familles, les jeunes et les seniors, et accueillir au mieux les élèves et enseignants du futur gymnase. Il s'agit également de conforter Echallens dans son rôle de centre économique régional grâce à des **conditions-cadres attractives**, au développement de la zone industrielle et artisanale de la Clopette et à la valorisation des commerces et services de proximité. En matière de mobilité, la priorité est donnée à la **sécurité**, à la **fluidité des déplacements** et à la **complémentarité des modes de transport**. La transition énergétique et la préservation de la nature guideront les décisions publiques, dans la ligne du **Plan climat** communal. Enfin, les élus de l'Entente prévoient de poursuivre une **gestion financière rigoureuse**, permettant d'engager des investissements structurants tout en conservant la fiscalité actuelle.

Les grands projets

- Développement du **centre polysportif**-espace de loisirs des Trois-Sapins
- Réaménagement de la **place de la gare** et du passage sous-voie
- Poursuite des mesures en faveur de la **mobilité douce** et des cheminements scolaires sûrs
- Réfection de la **route de Moudon**
- Assainissement et **amélioration énergétique** des bâtiments communaux
- Activation des mesures du **Plan climat** communal
- Poursuite du **développement du photovoltaïque** public et privé
- Développement de la **zone industrielle** et artisanale (Clopette)
- Rénovation complète de la **STEP** régionale
- Etude et projet d'une nouvelle **voirie**
- Rénovation de la **piscine**



**entente
echallens**

continuité · proximité · équilibre

Nos champs d'action

- **Cohésion sociale**
- **Economie et emploi**
- **Mobilité mixte**
- **Climat et nature**
- **Urbanisme et aménagement du territoire**
- **Finances et administration**



Cohésion sociale

Contexte

La croissance de la population challensoise a été importante lors de la dernière législature, avec en particulier l'arrivée des habitants du nouveau quartier Osiris. L'**intégration de ces nouveaux résidents** s'est faite de manière harmonieuse, notamment grâce à la création de l'association de quartier Partage-Osiris, et à leur implication dans la vie du Bourg. Plus largement, un **renforcement de l'offre** a accompagné cette évolution pour répondre aux besoins de toutes les couches de la population et contribuer à un Bourg où il fait bon vivre.

Echallens est un lieu qui permet aux habitants d'être à la fois **proches de la nature** et des infrastructures publiques. Il propose ainsi des **offres culturelles**, comme le cinéma, et de nombreux **aménagements sportifs**. La piste VTT, la piscine couverte, les terrains de tennis, la zone sportive de Court-Champ, les terrains de football des Trois-Sapins, le pumptrack et la patinoire synthétique contribuent à **la qualité de vie des Challensois et des Challensoises de tout âge**.

De nombreuses **sociétés locales** jouent également **un rôle essentiel dans le vivre-ensemble** à Echallens. En favorisant les rencontres et en mettant sur pied des activités culturelles, sportives et de loisirs, ces sociétés contribuent à la cohésion sociale et au sentiment d'appartenance. De même, un grand nombre de **manifestations de tous types** animent le Bourg, à l'instar de la Halte estivale, ou participent au rayonnement d'Echallens, comme le dernier Championnat suisse de VTT ou les journées macédoniennes, qui attirent un public nombreux.

Pour les familles, les **infrastructures scolaires et parascolaires** sont adaptées à la journée continue des élèves et permettent de concilier vie familiale et vie professionnelle. A l'horizon 2028, l'offre de formation sera complétée avec la construction d'un **gymnase** sur le site de Court-Champ.

suite →



Notre vision

Un Bourg dans lequel il fait bon vivre, ancré dans son territoire, et **où tous les habitants se sentent chez eux**: tel est l'Echallens auquel les élus de l'Entente souhaitent contribuer.

Dans cette perspective, nous voulons **accompagner l'intégration** des nouveaux résidents, des communautés étrangères et des futurs élèves et enseignants du Gymnase d'Echallens par des événements rassembleurs, interculturels et intergénérationnels.

Dans le même esprit, l'offre infrastructurelle existante pourra continuer à bénéficier du **soutien communal**, tandis que nous entendons créer avec le nouveau **centre polysportif** et espace de loisirs des Trois-Sapins un lieu de rencontre accueillant pour toutes les tranches d'âge.

Afin de contribuer au **lien social** et à la **qualité de vie** à Echallens, il s'agira de consolider notre politique de soutien à la jeunesse et aux séniors, et de cultiver la variété de l'offre culturelle locale, en consolidant le **soutien aux sociétés** d'utilité publique, aux organisateurs et organisatrices des manifestations et aux organismes favorisant l'intégration.

Un nouveau pôle muséal et agrotouristique «**Espace du Blé au Pain**» dédié à la filière céréalière suisse verra le jour sur le site du Moulin d'Echallens. Porté par les acteurs et actrices de la région, cet espace proposera une offre culturelle, gastronomique et didactique en lien direct avec le monde agricole et la région du Gros-de-Vaud. Ce **projet emblématique que les élus de l'Entente comptent soutenir** fera rayonner Echallens au-delà des frontières cantonales et attirera de nombreux visiteurs et visiteuses.

Nos objectifs

- Renforcer la politique en faveur de la **jeunesse** et des **séniors**
- Poursuivre le soutien et la mise à disposition des conditions favorables à la préservation d'**un tissu associatif riche et varié**
- Soutenir l'offre d'activités adaptées à **chaque tranche d'âge**
- Favoriser et soutenir les **rencontres** intergénérationnelles et interculturelles
- Développer l'offre et la qualité des **espaces communs**
- Soutenir l'organisation des **manifestations** favorisant le bien-vivre et la convivialité
- Contribuer à **l'intégration des élèves et du corps enseignant** du futur Gymnase d'Echallens
- Soutenir les besoins des familles à travers **l'offre d'accueil de jour**
- Soutenir l'implantation du **projet «Espace du Blé au Pain»**
- Maintenir le **caractère campagnard** de notre Bourg



Economie et emplois

Contexte

Au carrefour du district, Echallens est un **moteur économique du Gros-de-Vaud**. Géographiquement, la Commune bénéficie en effet d'un positionnement stratégique qui implique un rôle de centre régional et renforce l'attractivité pour les entreprises, les commerces et les habitants et habitantes. Ainsi, avec **plus de 3'000 emplois** répartis entre les administrations, les services publics, les PME et les commerces, Echallens est un pôle économique majeur du district.

La croissance de plus de 20 % des équivalents plein temps en dix ans illustre la vitalité de ce tissu économique – le fruit direct **des conditions-cadres et des investissements** portés par les élus de l'Entente au cours des dernières législatures: infrastructures modernisées, fiscalité équilibrée, planification des zones d'activités et accompagnement du commerce local.

Les **commerces challengois** sont en effet une chance pour notre Bourg. Grâce à une offre dense et variée – magasins spécialisés, grandes enseignes, artisans, restaurants, marchés – ils contribuent à la qualité de vie des Challensois et des Challensoises, tout en s'adaptant à la diversité des visiteurs: habitants et écoliers des Communes voisines, travailleurs, étudiants du Centre de formation des métiers de la construction, futurs gymnasiens. Le **secteur de la santé et du bien-être** (médecins, thérapeutes, professions paramédicales) joue également un rôle essentiel, à la fois économique et social, en répondant à une demande croissante et en contribuant à l'emploi local.

Notre vision

«**J'habite, je travaille et je consomme à Echallens**»: dans la continuité des politiques menées lors des dernières législatures, les élus de l'Entente souhaitent développer la Commune comme un lieu où il fait bon vivre, travailler et consommer. Dans cette perspective, il s'agit de favoriser **un développement économique local et équilibré**, qui permette à chacun et chacune – habitant, consommateur ou travailleur – de trouver sur place les services, les commerces et les opportunités professionnelles dont il a besoin. Plus largement, nous entendons **conforter le rôle d'Echallens comme centre économique et social du Gros-de-Vaud**: un centre ouvert et accessible, au service de ses habitants et habitantes comme de la région.

Enfin, le développement de la zone industrielle et artisanale de la Clopette représente pour l'Entente un axe stratégique pour les prochaines années, de manière à **accueillir les entreprises aux bons endroits**, en favorisant celles qui créent des emplois complémentaires à l'économie existante.

Nos objectifs

- Poursuivre la **création d'emplois locaux** et augmenter le ratio emploi/habitant
- Soutenir le développement économique en maintenant des **conditions-cadres favorables**
- Développer la **zone industrielle et artisanale** de la Clopette
- Soutenir les **commerces et artisans** du Bourg, notamment en collaborant avec l'Association des commerçants d'Echallens (ACE)
- Encourager la **formation et l'apprentissage local**, en lien avec le futur gymnase et l'École de la construction
- Promouvoir la **consommation et les partenaires locaux** à travers des campagnes et événements



Mobilité mixte

Contexte

Notre Bourg est à la fois un centre de vie et un lieu de passage important: la majorité des actifs pendulent ainsi quotidiennement, tandis que le trafic de transit est significatif. Durant la dernière législature, **plusieurs améliorations** ont été engagées pour renforcer la sécurité et la cohérence de ces déplacements: aménagement d'un **nouveau parking** communal à Court-Champ, création d'une **piste cyclable** le long de la route de Goumoëns, mesures favorisant la **mobilité douce**, lancement d'études pour les réaménagements de la route de Moudon et de l'interface de la gare, nouvelle **politique de stationnement**. Ces démarches visent à mieux **articuler les différents modes de transport** tout en répondant à l'évolution des besoins de mobilité dans le Gros-de-Vaud.

Notre vision

Nous entendons **poursuivre la rénovation et la modernisation des aménagements routiers** comme le développement des solutions de mobilité durables et alternatives pour mieux gérer les flux pendulaires et répondre aux besoins de tous les usagers. Une intégration harmonieuse des différents modes de transport publics et privés doit en effet **favoriser la complémentarité et l'efficacité du système global de mobilité**.

En facilitant les déplacements actifs et en développant les cheminements sécurisés, les élus de l'Entente veulent contribuer à fluidifier la circulation tout en **améliorant la qualité de vie, la sécurité et la santé des habitants de tous âges**.

La **place de la gare** devra être repensée comme un espace multifonctionnel et accessible, adapté à la nouvelle cadence du LEB, aux besoins des Challensois, des pendulaires et des nouveaux publics tels que les élèves du futur gymnase. Son réaménagement devra **améliorer le pôle d'échanges entre les différents modes de transport**, afin de faciliter le report modal vers les transports publics (LEB et CarPostal) et la mobilité douce, tout en articulant de manière équilibrée espace de mobilité et espace public.

Nos objectifs

- Réaménager la **place de la gare**
- Poursuivre les travaux d'entretien et de modernisation des **aménagements routiers** (route de Moudon, avenue des Terreaux, routes communales, etc.)
- Poursuivre la **sécurisation des cheminements scolaires**, afin d'encourager l'autonomie des enfants
- Intégrer la **mobilité douce** dans tous les projets d'aménagement urbain
- Créer des **parkings relais** en concertation avec les Communes voisines
- Étendre le maillage des **chemins cyclables** intercommunaux



Climat et nature

Contexte

En 2023, le peuple suisse a accepté la **Loi fédérale sur la protection du climat**, qui définit les objectifs visant à réduire progressivement les émissions de gaz à effet de serre (GES) de notre pays jusqu'à 2050 (neutralité carbone). Parallèlement, la **Stratégie énergétique de la Suisse** s'est concrétisée par la Loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr, visant notamment à augmenter la part indigène d'énergies renouvelables. Le **Plan climat vaudois**, adopté en 2020, traduit au niveau cantonal ces objectifs, tandis qu'une nouvelle Loi sur l'énergie entrera en vigueur en 2026.

Durant la précédente législature, **les élus de l'Entente ont contribué à la poursuite de ces objectifs**, notamment à travers l'assainissement et l'amélioration énergétique des bâtiments communaux, le développement de la production photovoltaïque, la **labelisation «Cité de l'énergie»** et une série de **mesures d'encouragement** à l'attention de la population chalenoise. Echallens s'est également dotée d'un **Plan climat communal**, feuille de route indiquant les mesures à prendre pour contribuer à l'atténuation des changements climatiques et préparer notre Commune à s'y adapter.

Notre vision

Durant la prochaine législature, nous entendons **poursuivre les efforts engagés** dans la réduction des émissions de GES directes et indirectes de notre Commune, à travers **des actions concrètes et priorisées**. Seront privilégiées, en suivant la feuille de route du Plan climat et le Plan directeur communal, des **mesures liées aux bâtiments** (rénovation, efficacité énergétique), à la **consommation** (promotion de l'économie locale), à la **mobilité douce** et à **l'aménagement du territoire** (préservation et renforcement de la biodiversité dans les espaces naturels et les aménagements publics et privés). La **nature** et le **paysage** sont en effet des valeurs essentielles de la qualité de vie des Chalenoises et des Chalenois: nous voulons les **préserver et renforcer leur valeur écologique**.

Nos objectifs

- Augmenter la production d'**énergie renouvelable** locale publique et privée
- Poursuivre **l'assainissement et l'amélioration** énergétique des bâtiments communaux
- Favoriser la **transition écologique** auprès des habitants, par l'information, l'encouragement et l'accompagnement dans les démarches
- Poursuivre l'entretien différencié des **espaces verts**, afin d'accroître leur qualité écologique
- Renforcer la **biodiversité** dans les aménagements publics et privés
- Adapter le **patrimoine arboré** au contexte du réchauffement climatique
- Renforcer la valeur écologique des **espaces naturels majeurs** de la Commune (forêts et boisés, Talents et affluents)



Urbanisme et aménagement du territoire

Contexte

La législature 2021-2026 a été marquée par **une importante croissance démographique**, notamment avec l'arrivée des nouveaux habitants du quartier Osiris, ainsi que par la densification de certaines parcelles. Cette dynamique transforme le visage d'Echallens en consolidant le tissu urbain existant.

Notre vision

Le rythme de croissance de la population challensoise va ralentir, les possibilités de développement se concentrant désormais sur **des densifications ponctuelles et des projets de rénovation**. Dans ce contexte, la priorité des élus de l'Entente sera de favoriser une intégration harmonieuse des nouveaux résidents.

Le **nouveau Plan d'aménagement communal**, en cours de finalisation, doit fixer une ligne directrice claire pour les quinze prochaines années. A notre sens, ce plan devra répondre aux attentes actuelles, notamment en matière de **protection de la biodiversité, du paysage et de gestion globale de l'environnement** (eaux, déchets, pollution lumineuse), tout en évitant de figer notre Bourg dans un cadre trop rigide.

Le développement, mesuré, implique la **mise à niveau de certaines infrastructures**: il s'agit pour l'Entente de coordonner, dans le cadre des finances communales, l'adaptation des infrastructures publiques afin de favoriser de manière harmonieuse la vie d'une population diversifiée. **L'attractivité d'Echallens doit cependant être préservée**, en soutenant particulièrement le développement de l'emploi local, des commerces et des services de proximité. Cela nécessitera un travail de coordination à l'échelle régionale dans le cadre de la **gestion des zones d'activités**, afin d'assurer **un développement équilibré et durable**.

Enfin, nous voulons **repenser l'offre sportive de la zone des Trois-Sapins**, afin de permettre à une large partie de la population (particuliers, familles, écoles, clubs sportifs) de bénéficier d'infrastructures de qualité.

Nos objectifs

- Terminer et mettre en œuvre le **Plan d'aménagement communal**
- Développer des **zones d'activités** afin de répondre à la demande des entreprises
- Développer le pôle d'activités du **Centre sportif des Trois-Sapins**
- Poursuivre la **politique de rénovation** du patrimoine immobilier communal
- Intégrer de manière systématique la **mobilité douce**
- Concilier **l'accès aux commerces** avec l'aménagement d'**espaces publics conviviaux**
- Préserver la proximité de notre Bourg à la **nature** et maintenir les **espaces verts** en zone urbaine



Finances et administration

Contexte

Durant la législature 2021-2026, nous avons maintenu le taux d'imposition à un niveau raisonnable. **L'endettement, quant à lui, a été fortement réduit.** L'autonomie communale reste cependant faible face à l'augmentation des charges imposées par le Canton, et **les prochaines années fiscales s'annoncent plus difficiles** avec probablement beaucoup de déductions pour travaux d'entretien des logements propres, en raison de la suppression ultérieure de ces déductions. Il n'est pas aisés d'estimer l'impact de ces changements sur les rentrées fiscales de la Commune.

Au niveau de l'administration communale, l'Entente a poursuivi la **réorganisation des services**, mis en place un **guichet unique** pour la population et de nouvelles **plateformes** en ligne pour la réservation des salles communales et la gestion des cours de piscine.

Notre vision

Après une législature 2021-2026 qui a vu une forte réduction de l'endettement liée notamment à des investissements très modérés, l'Entente souhaite engager **des investissements plus conséquents** durant la législature 2026-2031. A notre sens, certains développements ou rénovations d'infrastructures sont en effet nécessaires. Nous entendons cependant maintenir la **vigilance sur le plan budgétaire**, en engageant les moyens à disposition.

En tant qu'employeur, la Commune d'Echallens doit continuer à proposer **un cadre de travail attractif** pour son personnel. D'autre part, il s'agit d'offrir un service efficace et accessible à la population. C'est pourquoi nous entendons **poursuivre la modernisation de l'administration** communale, toujours en nous appuyant sur les compétences de professionnels, et poursuivre le développement de l'administration numérique, de manière que les citoyens puissent traiter des affaires avec les autorités de manière sécurisée.

Nos objectifs

- Maintenir une **fiscalité raisonnable**
- Planifier et prioriser les investissements dans le **respect du plafond d'endettement**
- Favoriser et maintenir l'implantation de **services cantonaux** sur le territoire communal
- Appliquer à l'administration communale les principes de la **responsabilité sociétale**
- Poursuivre le développement de l'**e-administration**
- Renforcer les **échanges** entre la population et les autorités



**Nous voulons garantir un cadre
de vie de qualité pour l'ensemble
de la population d'Echallens,
tout en anticipant les besoins
d'une Commune en évolution.**

**Pour qu'Echallens continue
d'être un Bourg vivant.**